

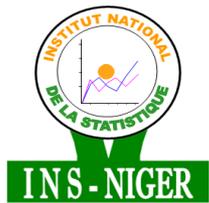
REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité – Travail - Progrès
MINISTÈRE DU PLAN
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
Etablissement Public à Caractère Administratif

EXPERIENCE DU NIGER DANS LA CONDUITE DE L'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

Par: Monsieur Issoufou SAIDOU,
*Directeur de la Coordination et du Management de
l'Information Statistique de l'INS*

182, Rue de la SIRBA
BP : 13416 Niamey-Niger
Tel : (+227) 20 72 35 60
Fax (+227) 20 72 21 74

Ankara, décembre 2017



Plan de la présentation

I. Introduction

**II. Expérience du Niger dans la
conduite de l'évaluation par les pairs**

III. Conclusion

I. INTRODUCTION

Le Système Statistique actuel du Niger est le produit d'un long processus de réformes engagées depuis le début des années 1990 et qui aboutit en 2004 à l'élaboration et l'adoption des textes fondateurs.

Le cadre institutionnel est défini par:

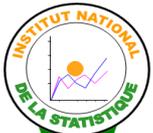
- la loi N° 2004-011 du 30 Mars 2004 portant sur l'organisation de l'activité statistique et créant l'Institut National de la Statistique (INS) modifiée par la loi N° 2014-011 du 30 Mars 2014;
- le décret N° 2004-265/PRN/ME/F portant attributions, composition et fonctionnement du Conseil National de la Statistique (CNS) du 14 Septembre 2004 ;
- le décret N°2004-264/PRN/M/E/F portant statut, attributions et fonctionnement de l'Institut National de la Statistique du 14 Septembre 2004 ;
- Arrêté N°00387 du 21 Novembre 2005 portant organisation de l'INS et fixant les attributions de ses démembrements.

I. INTRODUCTION

Missions du SSN: (Titre V article 13 de la loi): fournir aux administrations publiques, aux institutions régionales et internationales, aux entreprises et organisations non gouvernementales, aux médias, aux chercheurs et au public des informations statistiques à jour se rapportant à l'ensemble des domaines de la vie de la nation notamment économique, social, démographique, culturel et environnemental.

Composition du SSN:

- Conseil National de la Statistique (CNS);
- Institut National de la Statistique (INS);
- Services chargés d'élaborer des données statistiques des Départements ministériels et des organismes publics et parapublics;
- Des Ecoles Nationales de formation statistique et démographique.



INS - NIGER

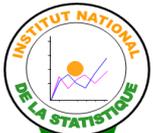
I. INTRODUCTION

Le CNS est chargé de :

- ☞ préparer et de soumettre, pour approbation, au Conseil des Ministres, les orientations générales de la politique statistique de la nation ;
- ☞ assurer la coordination de la production et de la diffusion des statistiques officielles ;
- ☞ veiller à la mise en œuvre des orientations gouvernementales à travers notamment l'élaboration, en collaboration avec toutes les composantes du SSN, des programmes quinquennaux indicatifs des activités statistiques, la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à leur exécution.

L'INS a pour missions : (i) la coordination des activités du SSN ; (ii) la collecte et le traitement des informations statistiques ; (iii) la diffusion de l'information statistique ; (iv) la formation et la recherche appliquée.

Les Services chargés d'élaborer des données statistiques des Départements ministériels et des Organismes publics et parapublics participent à l'accomplissement des missions du SSN dans leur secteur d'activité.



INS - NIGER

II. EXPÉRIENCE DU NIGER DANS LA CONDUITE DE L'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

L'INS du Niger a accueilli, du 9 au 13 mars 2009, une mission d'experts de haut rang de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) du Burkina Faso et de l'Office National de la Statistique (ONS) de Mauritanie dans le cadre de la revue par les pairs en test dans les pays membres de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Sub-saharienne (AFRISTAT) avec l'appui du Partenariat Statistique au Service du Développement à l'aube du 21ème Siècle (Paris 21).

Au cours de leur mission, les examinateurs burkinabés et mauritaniens ont pu vérifier l'effectivité de la pertinence des données statistiques recueillies par les services statistiques publics à l'aune de l'indépendance et de l'impartialité réelles des statisticiens nigériens ainsi que de la confidentialité qui sous-tend la collecte, le traitement et la diffusion de l'information statistique. Ils se sont notamment entretenus avec tous les acteurs de l'offre et de la demande statistiques ainsi que les partenaires au développement pour s'assurer des niveaux de correspondance entre les statistiques produites et les besoins pour les décisions politiques et la mesure de leurs impacts sur les politiques et stratégies de développement au Niger.

II. EXPÉRIENCE DU NIGER DANS LA CONDUITE DE L'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

A l'issue de leur mission, les examinateurs avaient produit un mémorandum sur les forces, faiblesses et opportunités du SSN aux autorités de tutelle du SSN, dans lequel ils se réjouissaient de l'engagement remarquable des autorités politiques et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) en faveur d'une véritable promotion de la culture statistique dans notre pays.

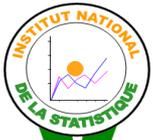
Malgré la force de cet engagement, les experts du Burkina Faso et de la Mauritanie ont fait valoir que notre SSN devrait travailler à combler certaines insuffisances institutionnelles, à savoir: (i) fonctionnalité du Conseil National de la Statistique, (ii) mise en place de normes communes à la création et à l'organisation des statistiques sectorielles, (iii) aménagement d'un cadre de concertation Etat/PTF), (iv) valorisation des produits statistiques, (v) politique d'archivage et de sécurisation des données statistiques.

II. EXPÉRIENCE DU NIGER DANS LA CONDUITE DE L'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

Les leçons tirées de cet exercice nous ont aidés à améliorer notre stratégie de développement de la statistique, mais également à nous conformer surtout aux normes et principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations Unies et de la Charte africaine de la statistique.

Ainsi, certaines réformes relatives à la refonte de notre SSN ont été engagées, notamment:

- ☞ la révision de la loi statistique;
- ☞ la mise en place d'un Fonds National de Développement de la Statistique (FNDS);
- ☞ l'adoption du Cadre National d'Assurance Qualité et de la Charte qualité;
- ☞ la mise en place d'un Groupe des Partenaires Techniques et Financiers pour le Développement de la Statistique (Gstat) au Niger;
- ☞ l'élaboration d'une politique de diffusion.

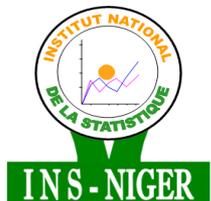


INS - NIGER

III. CONCLUSION

La revue par le pairs est un exercice souvent complexe (compte tenu de la durée de l'exercice) mais d'une utilité sans conteste. Elle permet aux INS de renforcer la gestion de la qualité et de la fiabilité des données produites. En ce sens cet exercice devrait être régulièrement conduit dans les INS.

Compte tenu de la complexité de l'exercice de la revue par les pairs, d'autres outils complémentaires d'auto-évaluation des INS devraient être encouragés et développés.



MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION

Site Web: www.ins.ne

**182, Rue de la SIRBA
BP : 13416 Niamey-Niger
Tel : (+) 20 72 35 60
Fax (+222727) 20 72 21 74**